

**COMMUNAUTE DE COMMUNES SERRE-PONCON VAL D'AVANCE
33, RUE DE LA LAUZIÈRE
05230 LA BATIE NEUVE**

**DELIBERATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

SEANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 27 MARS 2024

Membres en exercice : 33

Membres présents : 23

Procurations : 10

VOTES : 33

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

N° 2024/3/40

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept mars à 18h30, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances, les membres du conseil communautaire de la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance sous la présidence de Monsieur Joël BONNAFFOUX, dûment convoqués le quatorze mars deux mille vingt-quatre.

Présents

Mesdames et Messieurs AUBIN Daniel, BAILLE Juliette, BARISONE Sébastien, BERTOCHIO Cédric, BETTI Alain, BONNAFFOUX Joël, BONNAFFOUX Luc, BOREL Christian, BREARD J. Philippe, CARRET Bruno, CESTER Francis, CLAUZIER Elisabeth, ESTACHY Jean-François, FACHE Valérie, KUENTZ Adèle, NICOLAS Laurent, OLLIVIER Vincent, PARENT Michèle, SARRAZIN Joël, SARRET Jean, SAUMONT Catherine, SAUNIER Clémence, SPOZIO Christine.

Absents excusés

Mesdames et Messieurs ACHARD Liliane, CHIARAMELLA Yves, DURIF Marlène, EYRAUD Joël, LESBROS Pascal, MAENHOUT Bernard, MICHEL Francine, PHILIP Michel, ROUX Lionel, VANDENABEELE Magali.

Procurations

Mme ACHARD Liliane donne procuration à Mme BAILLE Jacqueline
M. CHIARAMELLA Yves donne procuration à Mme CLAUZIER Elisabeth
Mme DURIF Marlène donne procuration à M. CARRET Bruno
M. EYRAUD Joël donne procuration à M. NICOLAS Laurent
M. LESBROS Pascal donne procuration à M. BREARD Jean-Philippe
M. MAENHOUT Bernard donne procuration à Mme SPOZIO Christine
Mme MICHEL Francine donne procuration à Mme SAUNIER Clémence
M. PHILIP Michel donne procuration à Mme KUENTZ Adèle
M. ROUX Lionel donne procuration à M. BETTI Alain
Mme VANDENABEELE Magali donne procuration à M. SARRAZIN Joël

Mme SPOZIO Christine est élue secrétaire de séance.

Objet : Résultat de la consultation pour l'acquisition de 15 colonnes d'apport volontaire aériennes

Monsieur le président rappelle à l'assemblée que la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance (CCSPVA) a enclenché depuis 2018 un vaste programme de refonte de son système de collecte, en supprimant les bacs roulants et en les remplaçant par des colonnes d'apport volontaire semi-enterrées ou aériennes pour l'ensemble des flux collectés.

Afin de finaliser cette optimisation, il reste aujourd'hui essentiellement à remplacer les colonnes aériennes verre simple crochet. La consultation prévoit la fourniture de 12 colonnes aériennes VERRE, 1 colonne aérienne OM, 2 colonnes EMBallages aériennes, soit 15 colonnes au total.

Après présentation du résultat de la consultation, il est proposé de retenir l'offre de la société ASTECH, qui est la plus avantageuse et qui répond aux besoins de la collectivité. Cette offre s'élève à 31 006,00 € HT.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Approuve l'exposé du président ;
- Approuve le choix de la société Astech pour la fourniture des colonnes listées ci-dessus ;
- Autorise le président à signer le devis et à effectuer l'ensemble des démarches nécessaires à l'avancement de ce dossier.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission en préfecture le 02 avril 2024
Et de la publication, le 04 avril 2024

Monsieur le président,

Joël BONNAFFOUX.

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire.